

LES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES : ÉTAT DES LIEUX

Jean-Christophe GAY

Professeur des universités (Nice-Sophia Antipolis)

Co-Coordinateur scientifique de l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie (IRD-Congrès)

Loïc Wacquant, un des plus brillants sociologues français, professeur à Berkeley et spécialiste des processus de relégation urbaine, notamment l'hyper-ghettoïsation des Africains-Américains aux États-Unis, a récemment évoqué ces deux années de service civil au centre ORSTOM de Nouméa au milieu des années 1980 dans les *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. Son analyse de la Nouvelle-Calédonie est féroce et force le trait quand il dit qu'il a « vécu et travaillé dans une société coloniale très brutale et très archaïque : la Nouvelle-Calédonie dans les années 1980 était une colonie de type fin du XIX^e siècle qui avait survécu, quasi intacte, à la fin du XX^e »¹ mais peut se comprendre par l'exacerbation des tensions au moment où il était en Nouvelle-Calédonie et par une sorte de sidération du Métropolitain face aux clivages socio-ethniques extrêmement marqués à Nouméa encore à cette époque-là.

Le mot « rééquilibrage » a légitimé le volontarisme de l'État et l'action consensuelle qui se sont mis en place après les accords de Matignon (1988) afin de répartir plus équitablement les richesses, les équipements, les pouvoirs et les aptitudes entre les communautés et les lieux. Il n'est pas facile de transformer par la simple action des pouvoirs publics, une société, qui, à partir de 1853 et pendant près de un siècle, n'a été qu'une funeste machine à produire des catégories sociales hiérarchisées et à ségréguer économiquement, statutairement et racialement. Il faut se rappeler que 2012 marque le cinquantenaire du premier bachelier kanak (Boniface Ounou), un anniversaire oublié car peu glorieux. Des parcours universitaires et professionnels prestigieux comme ceux du Martiniquais Aimé Césaire (1913-2008) ou des Guyanais Félix Eboué (1884-1944) et Gaston Monnerville (1897-1991) étaient strictement impossibles en Nouvelle-Calédonie, car entre les systèmes coloniaux des « vieilles colonies » et de la Nouvelle-Calédonie la différence était de nature et pas de degré. De surcroît, l'application du code de l'indigénat a été plus ségrégative que dans d'autres colonies quand on sait que les premiers bacheliers sénégalais et cambodgien sont respectivement diplômés dans les années 1880 et 1920.

¹ Wacquant L., « L'habitus comme objet et méthode d'investigation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 184, p. 108-121, 2010, p. 110.

Il nous a paru intéressant de faire un état des lieux des inégalités socio-spatiales instaurées par l'État colonial, plus de deux décennies après 1988, et qui continuent d'avoir des conséquences majeures. Après une brève analyse de la question fondamentale pour le destin de la Nouvelle-Calédonie des disparités de formation et d'emplois, nous avons opté pour une démarche à deux échelles, celle des communes et celle des quartiers de Nouméa s'appuyant sur un certain nombre de variables, essentiellement issues des recensements de la population, et traitées statistiquement par analyse en composantes principales (ACP). Plutôt que de présenter un tableau statique en se servant des chiffres de 2009, nous avons mis en regard la situation actuelle avec celle que nous donnent les chiffres de 1989, année du début du vaste chantier du « rééquilibrage », ce qui permet d'évaluer ses effets socio-spatiaux.

Des inégalités qui fragilisent le « destin commun »

Le général de Gaulle s'était ému en 1965 qu'« il règne une espèce de ségrégation et ce racisme n'est pas tolérable. Il y a douze cents élèves à Nouméa et seulement cent sont Mélanésiens »². Dix ans plus tôt il n'y avait au lycée Lapérouse dans le second degré qu'une seule élève kanak. En 2012, la société néo-calédonienne reste structurellement inégalitaire et remarquablement cloisonnée. Avec un indice de Gini de 0,43, la Nouvelle-Calédonie est beaucoup plus inégalitaire que les pays européens, plus près du Brésil, de l'Inde ou de l'Afrique du Sud, que de la Scandinavie. Bien qu'adhérant généreusement au « destin commun » du préambule de l'accord de Nouméa, une expression qui a connu un grand succès et qui prend valeur propitiatoire et incantatoire au fur et à mesure qu'approche 2014, la société néo-calédonienne est nettement structurée par l'appartenance communautaire, induisant des modes de vie très différents. Le recensement de la population de 2009 a révélé des écarts considérables en matière de qualification entre les communautés. Les résultats scolaires et les emplois occupés sont toujours largement conditionnés par la communauté d'appartenance.

Seuls 12 % des Kanak de 15 ans et plus ont le baccalauréat contre 14 % des Wallisiens et Futuniens, 16 % des Ni-Vanuatu, 17 % des Tahitiens, 24 % des Indonésiens, 38 % des Vietnamiens et 55 % des Européens. De surcroît, les adolescents kanak sont massivement orientés vers les séries technologiques et professionnelles à la sortie du collège. L'écart est encore plus accusé lorsqu'on examine la part des Kanak et des Européens ayant obtenu un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire : un Kanak sur 100 contre un Européen sur cinq. Près de un quart des jeunes Kanak sort de l'École sans diplôme. Trois femmes kanak sur cinq n'ont aucun diplôme contre une Européenne sur cinq. Cet échec scolaire massif des Kanak est à la fois le symptôme d'inégalités socio-économiques majeures, d'une perte de repères d'une jeunesse fragilisée par l'inactivité ou le chômage et d'une École qui ne tient pas assez compte du contexte socioculturel océanien³. Aujourd'hui, une partie de la jeunesse peut facilement basculer dans la petite délinquance. Selon le Sénat coutumier, 85 % des détenus de la seule prison de la Nouvelle-Calédonie (Camp-

² Foccart J., *Foccart parle*, Paris Fayard, 1995, p. 256 cité par Le Borgne J., *Nouvelle-Calédonie 1945-1968. La confiance trahie*, Paris, L'Harmattan, 601 p., 2005, p. 380.

³ Commission du Grand Débat sur l'avenir de l'École calédonienne, 2011, *Le Miroir du débat. L'expression des Calédoniens sur leur École*, Nouméa, 418 p., p. 39.

Est) seraient des Kanak⁴. L'origine massivement océanienne des accidentés de la route est une autre preuve des clivages communautaires qui traversent la société. Il en va de même avec les infections sexuellement transmissibles (IST) et les grossesses non désirées. Ces problèmes majeurs de santé publique touchent principalement les Kanak et les Polynésiens⁵.

Bien qu'essentiels, les programmes « 400 cadres » et « Cadre avenir », mis en place respectivement par les accords de Matignon et de Nouméa, visant spécialement un meilleur partage des responsabilités entre les communautés, n'ont concerné qu'un peu plus de 1 000 personnes, dont deux tiers de Kanak. Ils n'ont par conséquent que partiellement atténué, sur le plan communautaire, les disparités professionnelles ou de revenus. Les Océaniens ont quatre à cinq fois plus de probabilités d'être ouvriers que les Européens (tableau 1). La place des femmes est un miroir déformant de ces inégalités, puisque 70 % des Kanak qui travaillent sont employées de service aux particuliers (femmes de ménage, gardes d'enfants...) ou ouvrières.

Tableau 1 : Part des actifs ayant un emploi par catégorie socioprofessionnelle pour trois communautés en 2009

En %	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres	Autres
Européens	10	23	32	19	16
Kanak	39	35	13	3	10
Wallisiens et Futuniens	48	31	12	2	7

Source : ISEE, RGP 2009

L'enjeu éducatif est fondamental, avec des écarts entre communes considérables allant de 1 à 11 entre Belep et Nouméa à propos de la part de la population ayant un niveau scolaire égal ou supérieur au baccalauréat. La hiérarchie des communes concernant cet indicateur révèle que ce type d'inégalités ne dépend pas seulement des revenus, mais aussi des caractéristiques des lieux dans lesquels on vit en matière d'offre de formation ou d'accessibilité notamment, ce qui donne toute sa pertinence à l'approche socio-spatiale. À l'évidence, la Nouvelle-Calédonie présente des déséquilibres spatiaux notables. Il n'y a là rien d'étonnant dans la mesure où une distribution équilibrée des hommes et des activités sur un territoire est l'exception. La vigueur avec laquelle les pouvoirs publics se sont saisis du problème en cherchant à l'atténuer nous a conduit à savoir si les inégalités socio-spatiales ont eu tendance à se creuser ou à s'atténuer.

⁴ Sénat coutumier, *Entre tradition et modernité. La place du jeune Kanak*, Nouméa, Commission Education Formation du Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie, 118 p., 2009, p. 18.

⁵ Hamelin Ch. et Salomon Ch., *Santé sexuelle des jeunes en Nouvelle-Calédonie*, Villejuif, INSERM, 50 p., 2011, p. 40.

Des communes qui se sont différenciées

Nous commencerons par l'analyse de la situation en 2009, en livrant les résultats du traitement par ACP (cf. supra) des treize variables choisies. Celles-ci l'ont été avec le souci de discerner les inégalités socio-économiques entre les 33 communes. Onze d'entre elles ont pour origine le recensement (taux d'évolution annuel de la population entre 1989 et 2009, part des Kanak dans la population totale, taux de chômage pour les 15 à 64 ans, part des salariés publics dans la population active ayant un emploi, part des agriculteurs et des pêcheurs dans la population active ayant un emploi, part de la population ayant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, part des ménages sans téléphone fixe ou mobile, part des ménages sans automobiles ni deux-roues, part des ménages non connectés au réseau électrique, part des ménages sans ordinateur et part des ménages utilisant un point d'eau collectif). Les deux dernières proviennent des déclarations fiscales : il s'agit du PIB/habitant/commune de travail et du revenu moyen déclaré par habitant pour l'impôt sur le revenu.

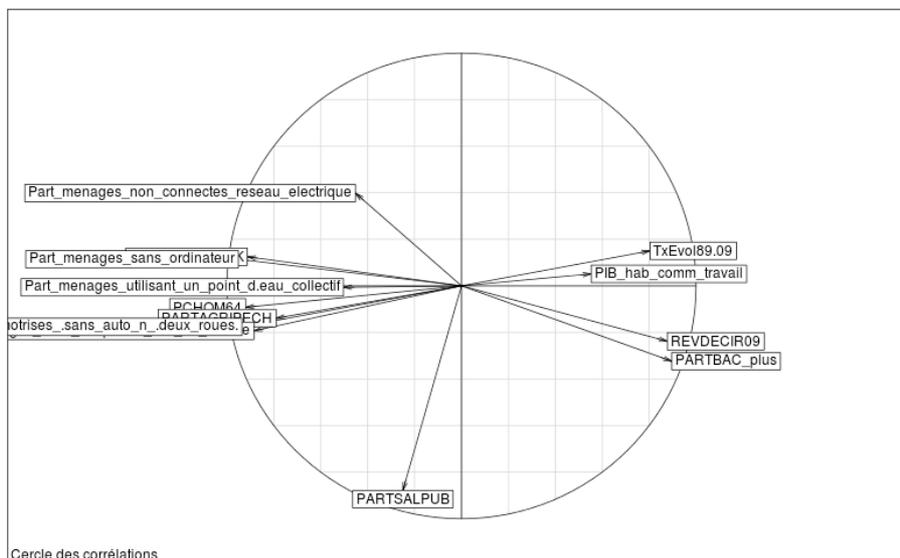
Qu'est-ce qu'une analyse en composantes principales (ACP) ?

L'ACP est une analyse statistique multivariée qui réduit l'information et fait apparaître de nouvelles variables synthétiques et décorréelées, nommées « composantes principales » ou axes, résumant la matrice de données. Ainsi, quelques axes pourront expliquer une bonne partie de la variance totale. La première composante (ou premier axe) sera celle qui explique la variance la plus importante. Les composantes suivantes en expliquent chacune une partie de plus en plus faible. Pour interpréter ces composantes, on analyse leur corrélation avec les variables d'origine. Chaque sujet, les 33 communes ou les 36 quartiers dans notre cas, est corrélé à chacune des composantes, qu'on projette sur un plan factoriel deux à deux. Les plans factoriels des composantes les plus importantes mettront en évidence des regroupements de sujets, c'est-à-dire des types de communes.

Le premier axe explique une part importante de la variance totale, 61 % en l'occurrence, alors que les trois axes suivants ne représentent que moins de 10 % chacun. La seule position des communes sur le premier axe est donc particulièrement instructive. L'analyse de la corrélation des variables à cet axe met en évidence la structuration latente de la Nouvelle-Calédonie (graphique 1). Une seule variable est éloignée des autres : la part des salariés publics dans la population active ayant un emploi. Les 12 autres sont structurées en deux groupes opposés. D'un côté on trouve le taux d'évolution annuel de la population entre 1989 et 2009, le PIB/habitant/commune de travail, le revenu moyen déclaré par habitant pour l'impôt sur le revenu et la part de la population ayant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat. De l'autre on a la part des Kanak dans la population totale, le taux de chômage pour les 15 à 64 ans, la part des agriculteurs et des pêcheurs dans la population active ayant un emploi, la part des ménages sans téléphone fixe ou mobile, la part des ménages non motorisés, la part des ménages non connectés au réseau électrique, la part des ménages sans ordinateur et la part des ménages utilisant un point d'eau collectif.

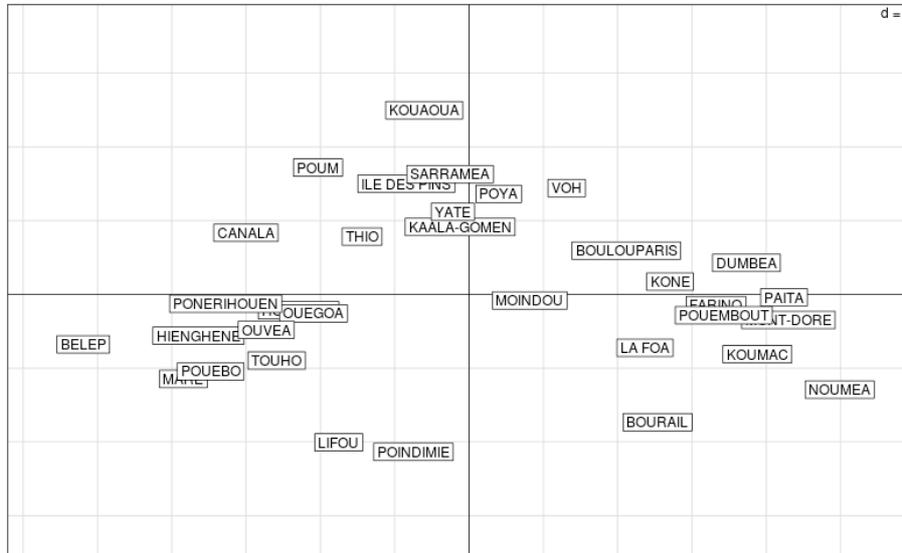
Graphique 1 :

Corrélation des variables communales sur les deux premiers axes factoriels en 2009.



Cet axe horizontal oppose donc des communes démographiquement dynamiques, prospères et à la population diplômée, et de l'autre des communes touchées par le chômage, rurales, mélanésiennes avec des retards d'équipement en matière de communication (graphique 2). Si cet axe traduit des disparités de ressources, d'équipement ou de formation, le second axe, vertical, décrit la base économique. La position des communes y est essentiellement influencée par le poids des salariés publics ou privés, et secondairement par la connexion au réseau électrique. Cet axe distingue nettement Poindimié, Bourail et Lifou, des communes minières, comme Kouaoua, Kaala-Gomen, Poya, Thio ou Voh (avec la construction de l'usine du Nord), touristique (île des Pins) ou agricole (Sarraméa). On peut remarquer que la commune la plus récente de Nouvelle-Calédonie, Kouaoua, créée en 1995, est au sommet de cet axe, révélant un encadrement administratif et donc un fait communal qui ne semble pas y être arrivé à maturité, puisqu'un ancien village minier de la SLN en est le noyau.

Graphique 2 : Les communes sur les deux premiers axes factoriels en 2009.



Eu égard à la faiblesse du troisième facteur, l'analyse du plan des deux premiers axes, qui à eux seuls expliquent 70 % de la variance totale, suffit à classer les communes, rassemblées en quatre groupes très tranchés. Cette typologie esquisse une régionalisation nette. L'opposition entre la côte est et la côte ouest paraît avec clarté, tout comme, mais un peu moins nettement, une opposition nord/sud (carte 1).

Carte 1 : Les quatre types de communes en 2009.



Le Sud-Ouest correspond à un espace d'un seul tenant allant du Mont-Dore à Bourail, auquel il faut rajouter Koné et Koumac, construit sur l'axe routier principal de la Grande Terre. Les variables qui discriminent le plus cet ensemble sont le chômage, plus réduit que dans le reste de la Nouvelle-Calédonie, une faible proportion de Kanak, un bon niveau scolaire, une motorisation et un équipement des ménages en ordinateur plus élevés qu'ailleurs.

Le second ensemble est constitué de l'Est minier, de Yaté à Kouaoua, auquel se rajoutent quelques communes minières de l'Ouest (Kaala-Gomen, Voh et Poya), la touristique île des Pins, la très rurale Sarraméa et Poum. On a à faire à des communes très mélanésiennes dans lesquelles une activité importante, la mine ou le tourisme, génère des revenus conséquents et offre de nombreux emplois, expliquant la relative modestie du secteur public et des PIB/habitant non négligeables.

Le troisième correspond aux îles Loyauté (à l'exception de Lifou), au centre et au nord de la côte est. Il s'agit de communes mélanésiennes périphériques, à l'écart du développement avec une population très peu diplômée. Les indicateurs économiques, sociaux et démographiques y sont très inférieurs à la moyenne. La population y augmente peu voire y baisse en raison d'une émigration vers le Grand Nouméa. L'économie y est restée très rurale, avec une activité d'autosubsistance importante. La monétarisation limitée de l'économie explique des revenus faibles. Sur la Grande Terre, les habitants sont relativement isolés, parce que peu motorisés, incomplètement dotés de téléphone fixe ou mobile et possèdent très rarement un ordinateur.

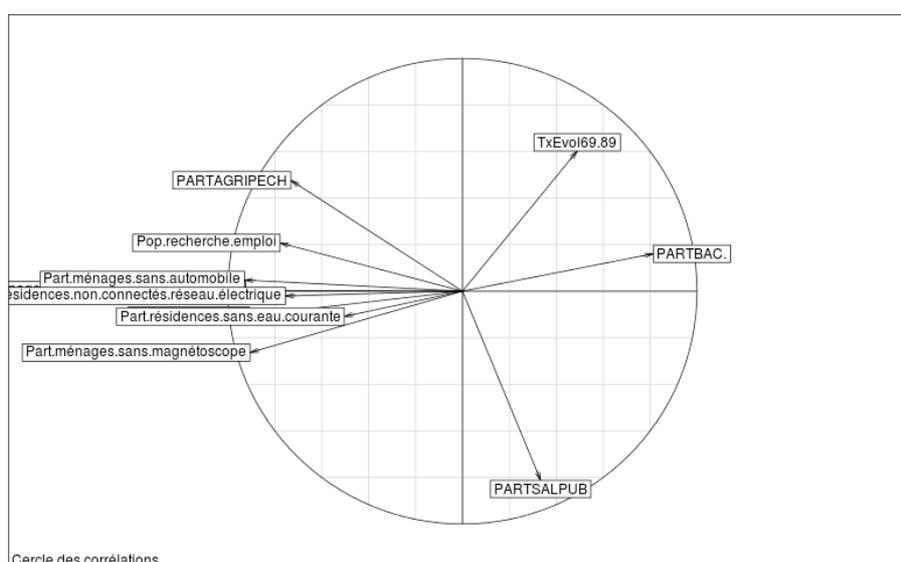
Reste les cas de Lifou et Poindimié, très nettement distincts des autres communes. Il s'agit de ce que l'on pourrait appeler des centres de Brousse, au même titre que Koumac, La Foa ou Koné. La part des salariés publics dans la population active ayant un emploi y atteint des sommets (42,5 % à Lifou, 43,6 % à Poindimié), mais les résultats sont fortement influencés par la taille des communes, compliquant l'analyse et expliquant leur singularité. En fait, ces vastes communes très majoritairement kanak, à la différence de Koumac ou La Foa, réunissent un bourg, doté de nombreux commerces ou services, et de multiples tribus. En conséquence, cette activité et cette prospérité ponctuelles sont diluées à l'échelle communale.

Nous avons tâché de prendre, pour 1989, les mêmes variables portant sur l'équipement des ménages, les revenus, la croissance démographique, l'emploi ou la composition socio-ethnique de la population. Toutefois, le PIB/habitant/commune de travail ou le revenu moyen déclaré par habitant pour l'impôt sur le revenu n'avaient pas été calculés. Quelques autres données diffèrent plus ou moins légèrement. Ainsi, à défaut d'une question sur l'équipement en ordinateur, nous avons remplacé cette information par la possession ou pas d'un magnétoscope. Nous les avons analysées de la même manière que celles de 2009, à l'aide d'une ACP. L'étude globale de la matrice de 1989 présente de grandes similitudes, puisque le premier axe explique une part presque aussi importante de la variance totale que pour 2009 (58 %), alors que le deuxième est très loin derrière, ne représentant que 13 %. Les suivants sont beaucoup plus faibles. L'analyse de la corrélation des variables au premier axe révèle qu'il a la même signification que sur l'ACP sur 2009, opposant des

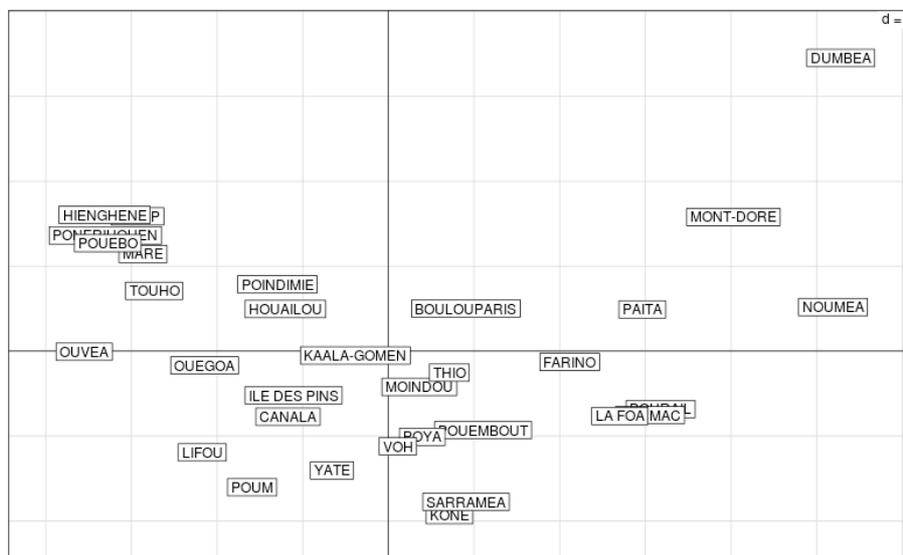
communes démographiquement dynamiques, à la population diplômée, à des communes touchées par le chômage, rurales, mélanésiennes avec des retards d'équipement en matière de communication (graphique 3). Comme pour 2009, l'axe vertical décrit la base économique, avec une opposition très nette entre le poids des salariés publics et la part des agriculteurs et des pêcheurs. La seule position des communes sur le plan factoriel formé par les deux premiers axes est donc tout aussi loquace pour que pour 2009, puisque ceux-ci expliquent près des trois quarts de la variance totale.

Graphique 3 :

Corrélation des variables communales sur les deux premiers axes factoriels en 1989.



Les 32 communes (Kouaoua n'existait pas encore) s'organisent selon deux directions (graphique 4) : une première, descendante de gauche à droite, distingue les communes très agricoles (Belep, Hienghène, Pouébo, Maré...) des communes plus administratives (La Foa, Bourail, Koumac) ; une seconde, montante de gauche à droite, différencie les communes démographiquement très dynamiques du Grand Nouméa des autres. La comparaison de la position des communes sur le plan factoriel des deux premiers axes pour 1989 et 2009 est singulièrement fructueuse. Manifestement, les écarts ne se sont pas réduits. Ces deux décennies ne se sont pas traduites par une homogénéisation et par une réduction des disparités. On remarque au contraire clairement l'apparition de types de communes nettement différenciés les uns des autres se substituant à une disposition plus continue. La gradation des inégalités communales a laissé la place à des ruptures sensibles. Pour filer la métaphore cycliste, on avait en 1989 un peloton très étiré avec quelques individus détachés ; on a en 2009, un groupe d'échappés et une série de convois d'attardés, *grupetti* plus ou moins à la traîne typiques des étapes de montagne.

Graphique 4 : Les communes sur les deux premiers axes factoriels en 1989.

Cependant, on ne peut passer sous silence les évolutions extrêmement positives qui se sont produites. Notons d'abord que le groupe de tête en 2009, qui comprend le Grand Nouméa, Koumac, Boulouparis, Bourail, La Foa, Farino, Moindou, Pouembout et Koné, regroupe les trois quarts de la population néo-calédonienne. Le second constat est la remarquable émergence des communes de Koné, Poindimié et Lifou, par la construction d'infrastructures médicales et scolaires ou par la mise en place d'administrations provinciales. Les accords de Matignon et Nouméa sont à l'origine de ces centres de Brousse tout comme de remarquables évolutions en matière de formation et d'équipement. En 1989, une seule commune, Nouméa, comptait plus de 10 % d'habitants ayant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat. Vingt ans plus tard, il y en a 24 sur 33. Près de la moitié des municipalités en 1989 avaient au moins quatre logements sur dix non connectés au réseau électrique ; il n'y en a plus aucune dans cette situation aujourd'hui. Le téléphone fixe ou mobile s'est généralisé. La progression sur l'axe vertical de certaines communes, significatif d'une baisse du poids des salariés publics dans un certain nombre de communes, comme Poum (de 48 % en 1989 à 27 % en 2009), Koné (de 54 % à 27 %), Yaté (de 45 % à 23 %), Voh (de 39 % à 18 %), Poya (de 41 % à 19 %) ou l'île des Pins (de 33 à 20 %) est à mettre au crédit de l'essor du secteur privé. Dans ces six communes, la population active occupée a été multipliée par trois en vingt ans pendant que le nombre d'emplois dans le secteur public n'augmentait que de moitié. Koné, Voh et Poya ont directement bénéficié du projet Koniambo, mais aussi de la relance par la SLN du site de Népoui dans les années 1990, Yaté de l'usine de Goro, Poum du dynamisme koumacois et l'île des Pins de l'ouverture de plusieurs hôtels comme le *Méridien*, ou l'*Ouré Lodge*.

La politique de rééquilibrage a permis une amélioration marquante des conditions de vie et d'hygiène en Brousse et dans les îles, quoique les écarts de richesse entre la province Sud et les deux autres provinces ne se soient pas réduits. Les

disparités au sein de celles-ci ont eu tendance à s'amplifier, avec l'émergence de quelques pôles dynamiques, mais la marginalisation de la côte est, spécialement, se poursuit. L'aggravation du sous-peuplement n'arrange pas le défi de la distance et de son coût. A l'opposé, l'agglomération de Nouméa croît inexorablement, parce qu'il est très difficile d'enrayer un mouvement de concentration de la population et de la richesse qu'on retrouve dans presque tous les archipels tropicaux.

Nouméa, une capitale ségréguée

Pour saisir les inégalités socio-spatiales nouméennes, nous avons opté pour la même démarche. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de travailler sur l'ensemble du Grand Nouméa, qui regroupe les deux tiers des Néo-Calédoniens, en l'absence d'unités de recensement identiques en 1989 et 2009. Nous nous sommes donc concentré sur le chef-lieu, dont le découpage en quartiers n'a que très peu changé en 20 ans. 17 variables provenant du recensement de 2009 disponibles pour les 36 quartiers ont été traitées par ACP : la part des Européens dans la population totale, la part des Kanak dans la population totale, le taux de chômage pour les 15 à 64 ans, la part des salariés publics dans la population active ayant un emploi, la part des cadres dans la population active ayant un emploi, la part des ouvriers et des employés dans la population active ayant un emploi, la part de la population ayant un diplôme de niveau baccalauréat +3 et plus, le revenu fiscal médian, la part des personnes nées en Nouvelle-Calédonie, la part des nouveaux arrivants entre 2004 et 2009, la part des personnes de moins de 20 ans, la taille moyenne des ménages, la part des logements sociaux, la part des ménages sans ordinateur, la part des ménages sans automobile, la part des logements non connectés au réseau électrique général et la part des logements avec climatisation.

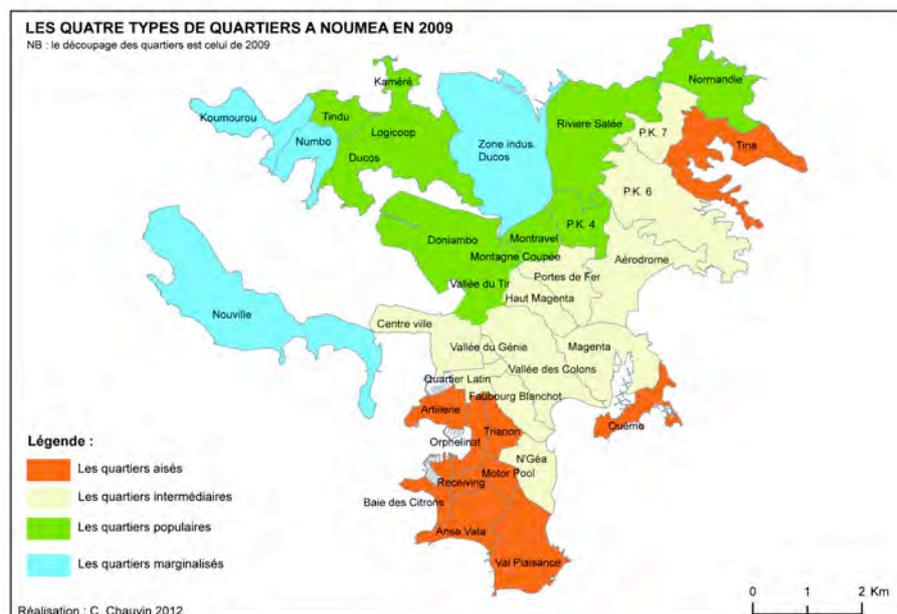
Le premier axe représente 68 % de la variance totale, alors que le second axe ne représente que 10 %. L'analyse de la corrélation des 17 variables à cet axe permet de saisir sa signification. Schématiquement, deux groupes de variables s'opposent : un premier, très compact, dans lequel on trouve les taux de nouveaux arrivants, la part des logements avec climatisation, la part des bac+3 et au-delà, la part des salariés du public, de population d'origine européenne, de cadres et le revenu fiscal ; le second est plus dispersé, les variables les plus corrélées à ce premier axe portent sur la part des ouvriers et employés, des Kanak, des chômeurs et des personnes nées en Nouvelle-Calédonie. Cet axe horizontal figure les inégalités socioéconomiques et distingue en conséquence les quartiers aisés et blancs des quartiers populaires et océaniens. L'axe vertical oppose les logements sociaux aux squats, au travers des indicateurs sur la part de ceux-ci et, inversement, sur la part des logements non connectés au réseau électrique général. Au sein des quartiers populaires il permet de distinguer nettement ceux où l'habitat social est important, comme Kaméré, PK 4, Tindu, Normandie ou Montravel, des quartiers dans lesquels l'habitat spontané est notable voire dominant, tels Nouville, Numbo et ZI Ducos. Ce dernier est intéressant, car il ne s'agit pas d'un quartier d'habitat, à l'instar de Numbo, mais les zones interstitielles et délaissées y sont fréquemment occupées par les squats (Rocky

Valley, Coca Cola...). Quant à Nouville, l'habitat spontané s'y développe un peu partout⁶.

La répartition des quartiers sur les deux premiers plans factoriels, qui a eux seuls expliquent plus des trois quarts de la variance totale, permet de les classer en quatre groupes mettant en relief l'opposition classique Nord-Sud, mais montrant également une zone de transition et, au sein des quartiers défavorisés, la spécificité des quartiers très squattés (carte 2). Les quartiers aisés se caractérisent par des indicateurs socioéconomiques favorables. Un tiers de la population environ a un niveau supérieur ou égal à bac+3, contre moins de 15 % pour l'ensemble de Nouméa et 10 % pour le Grand Nouméa. Le revenu fiscal médian y est le double de celui de Nouméa, les salariés du public ou les cadres y sont surreprésentés et le chômage très faible. Vivant dans des logements bien équipés, on a affaire à une population plus âgée qui n'est majoritairement pas née en Nouvelle-Calédonie et très largement d'origine européenne, dont un tiers à peu près est arrivée il y a moins de cinq ans. En situation centrale sur le territoire, les quartiers intermédiaires occupent également une position centrale sur le plan factoriel des deux premiers axes. Vallée-des-Colons est l'archétype de cet ensemble, présentant une certaine mixité sociale et communautaire, où d'aucuns voient le creuset de l'âme calédonienne. Au nord, les quartiers populaires se différencient par le poids de la population océanienne et par l'importance des logements sociaux. La part des ouvriers et des employés y dépasse les deux tiers contre la moitié pour l'ensemble de la commune. Le chômage, la taille des ménages ou la part des moins de 20 ans sont également supérieurs à la moyenne. Au sein de cet ensemble, Nouville, Numbo et ZI Ducos forment un groupe particulier, en raison de la présence des squats habités par une population majoritairement kanak, très peu diplômée et peu motorisée, occupant des logements souvent insalubres et sans électricité.

⁶ Ville de Nouméa, 2010, *Diagnostic des quartiers. Fiches-synthèses des 37 quartiers de Nouméa*, Nouméa, Cellule de coordination du contrat d'agglomération, 106 p.

Carte 2 : Les quatre types de quartiers à Nouméa en 1989 et 2009.



En quelques kilomètres au sein de la commune de Nouméa on passe de quartiers qu'on appelle « résidentiels » et « blancs », parcourus par de luxueux 4x4 ou voitures de sport à des zones d'habitat dégradé aux conditions sanitaires médiocres, mal reliées au reste de la ville, avec une population se déplaçant à pied, où se développe une économie parallèle illégale, avec pour toile de fond la violence quand l'alcool s'en mêle. Force est donc de remarquer l'importance d'une ségrégation spa-

tiale à forte composante ethnique. Celle-ci a-t-elle diminué ou augmenté ces dernières décennies ? Pour le savoir nous avons analysé les résultats du recensement de 1989 à l'aide des mêmes variables sur les 33 quartiers que comptaient Nouméa à ce moment-là. Il ne nous a pas été possible d'avoir une matrice identique, car certaines données ne sont pas disponibles, telles la part des Européens et des Kanak, ou n'existent pas, comme le revenu fiscal médian ou la part des logements sociaux. D'autres ont évolué, ainsi on ne comptabilisait pas les ménages sans ordinateur et nous avons remplacé cette information par les ménages sans téléphone. Finalement, 14 variables décrivent la situation des quartiers en 1989 : le taux de chômage pour les 15 à 64 ans, la part des salariés du secteur public dans la population active ayant un emploi, la part des cadres moyens et des professions intermédiaires dans la population active ayant un emploi, la part des ouvriers dans la population active ayant un emploi, la part de la population ayant un diplôme de niveau de formation supérieur, la part des personnes nées hors de la Nouvelle-Calédonie, la part des nouveaux arrivants entre 1983 et 1989, la part des personnes de moins de 20 ans, la part des ménages comptant cinq personnes et plus, la part des ménages avec téléphone, la part des ménages sans automobiles, la part des ménages non connectés au réseau électrique général, la part des ménages sans eau courante et la part des logements avec climatisation.

Le premier facteur explique plus de la moitié de la variance totale (63 %), le second vient très loin derrière avec 12 %. L'axe 1 peut être interprété de la même manière que pour le recensement de 2009. L'axe 2 est, comme en 2009, en relation avec le logement, mais l'absence de données sur l'habitat social en 1989 pose des problèmes d'interprétation. La migration de la variable sur les salariés publics entre 1989 et 2009, témoigne d'un embourgeoisement de ceux-ci ou de choix résidentiels qui les font privilégier les beaux quartiers. En effet, en examinant de près les valeurs de cette variable aux deux recensements, on remarque que la répartition de ces salariés est plus hétérogène aujourd'hui avec une concentration plus marquée dans les quartiers sud au détriment des quartiers nord. Globalement, l'opposition Nord/Sud est très apparente en 1989, mais le phénomène des squats n'en est qu'à ses débuts. Seul ZI Ducos se singularise par l'existence d'habitat insalubre sans eau et sans électricité. On est toutefois très en deçà de la situation actuelle puisque seuls 9 % des logements en sont privés. Tous les autres quartiers ont des valeurs inférieures à 5 % voire nulles, hormis Aéroport et Centre-Ville. Le déplacement de Numbo et surtout de Nouville sur le plan des axes 1 et 2 entre les deux dates s'explique par le phénomène des squats qui a touché ceux-ci ces vingt dernières années. L'ex île Nou s'est muée d'un quartier de fonctionnaires en un quartier de squatteurs, à l'origine de sa spectaculaire migration ascendante. Le mouvement inverse du quartier de l'Aéroport s'explique par les nombreuses constructions d'immeubles collectifs, en majorité sociaux, qui ont métamorphosé ce quartier populaire et jeune.

Les mouvements horizontaux traduisent des phénomènes de gentrification ou de paupérisation relatives. L'urbanisation à la fin des années 1990 de la presqu'île de Tina a donné naissance à un nouveau quartier assimilable à une banlieue résidentielle aisée. Inversement, la construction d'un vaste ensemble de logements collectifs sociaux à Tuband explique la migration sur le plan factoriel de N'Géa. Portes-de-Fer est un quartier qui est devenu hétérogène avec la construction de logements sociaux,

dont beaucoup d'habitants proviennent de l'ex squat de Tuband, qui n'existe plus en 2009.

On ne remarque pas une réduction de la ségrégation socio-ethnique dans Nouméa, bien au contraire. La dispersion des quartiers semble s'être accentuée, d'une part par la taudification à l'œuvre dans certains d'entre eux, d'autre part par la gentrification renforcée des quartiers Sud, de plus en plus différenciés des quartiers intermédiaires. En observant la sortie du lycée privé Blaise-Pascal et du lycée public Lapérouse, dans les quartiers sud, on est immédiatement frappé par la faible présence des jeunes Océaniens, contrairement aux lycées Jules-Garnier, à Nouville, et du Grand-Nouméa, ouvert en 2000, qui scolarisent la population plus défavorisée des quartiers nord de la ville et de tout le sud de la Grande Terre. L'examen des usagers des transports en commun de Nouméa est aussi extrêmement instructif. Une étude de 2009 révélait que les Mélanésiens, alors qu'ils ne représentent que le quart de la population communale, forment les deux tiers de la clientèle des autobus, une population captive, féminine à 62 %, sans autre mode de locomotion pour se rendre en grand nombre au petit matin dans les quartiers sud afin de travailler comme employée de maison⁷.

Que ce soit à l'échelle des communes ou à l'échelle des quartiers de Nouméa, nous n'avons pas constaté de réduction des inégalités socio-spatiales. Bien au contraire, celles-ci ont eu tendance à s'amplifier, malgré deux décennies d'actions publiques déterminées et d'importants moyens financiers consacrés à la politique de rééquilibrage. Ceci doit faire réfléchir sur les futurs moyens d'action dans le cadre d'une émancipation de la Nouvelle-Calédonie afin d'éviter les erreurs commises en Métropole, notamment celles du saupoudrage des aides.

⁷ STATIS, 2009, enquête mobilité.

BIBLIOGRAPHIE

- Barbançon L.-J., *Le Pays du non-dit. Regards sur la Nouvelle-Calédonie*, La Motte-Achard, 1992.
- Barjot D. et Frémeaux J. (dir.), *Les Sociétés coloniales à l'âge des empires des années 1850 aux années 1950*, Paris, Sedes/Cned, 2012.
- Bonvallot J., Gay J.-Ch. et Habert E. (coord.), *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Montpellier, IRD Éditions, 2012.
- Cabinet Syndex, *Les Causes de la vie chère en Nouvelle-Calédonie. Structure des prix et des coûts et Le Pouvoir d'achat des Calédoniens. La Nouvelle-Calédonie face à ses inégalités*, Paris, Syndex, 2009 et 2010.
- Chauchat M., *Les Institutions en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, CDP de Nouvelle-Calédonie, 2011.
- Dussy D., *Nouméa, ville océanienne ?*, Paris, Karthala, 2012.
- Faberon J.-Y., *Des Institutions pour un pays. La Nouvelle-Calédonie en devenir*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2012.
- Freyss J., *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, Paris, PUF, 1995.
- Gay J.-Ch., *L'Outre-mer français. Un espace singulier*, Paris, Belin, 2008.
- Leblic I., *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble-ADCK, 1993.
- Nouvelle-Calédonie 2025, *Diagnostic et enjeux*, Nouméa, Haut-Commissariat et Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2009.
- Salaün M., *L'École indigène. Nouvelle-Calédonie 1885-1945*, Rennes, Presses universitaires, 2005.
- Saussol A., *L'Héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, 1979.
- Sourisseau J.-M. (coord.), *Les Sociétés locales face aux défis du développement économique*, Koohné-Païta, Province Nord-IAC, 2008.
- Trépied B., *Une Mairie dans la France coloniale. Koné, Nouvelle-Calédonie*, Paris, Karthala, 2010.